

Solidarité!

Numéro 2 - Printemps 2015

Sud Collectivité Territoriales Sud Cultures Sud Éducation Solidaires Étudiant-e-s Sud Industrie
Solidaires Finances Publiques Sud Michelin SNJ Sud PTT Sud Santé-Sociaux Sud Saur

Dossier spécial Conseil Général

L'AUSTÉRITÉ
n'est pas une
FATALITÉ!

COUPES BUDGÉTAIRES DANS
LE SOCIAL ET L'ÉDUCATION



L'édito

Ensemble et solidaires

Aujourd'hui, la peste brune avance. Elle a pris des couleurs, elle est devenue bleue. Elle s'affuble d'un prénom féminin qui sent bon la brise des côtes et la vigueur d'un métier où l'on est censé maîtriser les flots et la houle.

Elle a fait son lit au plus creux d'une crise économique où les valeurs sociales périclitent, où le libéralisme impudique affiche prétentieusement ce qui pourrait être son chant du cygne, où l'éducation populaire a disparu au profit d'une communication débridée où se bousculent les intellectuels à deux balles. Une nouvelle fois, le père Noël a pris la forme d'un populisme des plus simplistes pour qu'un maximum de citoyens viennent déposer au pied de son arbre des bulletins de vote.

Dans le même temps, des fanatiques au nom de dieux hypothétiques, insultent eux-mêmes leurs icônes en s'arrogeant un pouvoir divin qui devrait n'appartenir qu'au "ciel" en sacrifiant enfants, adultes et vieillards, anéantissant des siècles de culture, se croyant indispensables et par là même méritants pour faire éclore une société sans parole, sans musique, sans livre, sans théâtre, sans art, sans dépassement de soi où la femme, mais l'homme également, deviennent objets.

Entre la peste brune et l'intolérance religieuse quelle qu'elle soit, la frontière est ténue. Et nous, dans nos cocons fragiles, figés dans nos valeurs, nos habitudes et nos rêves anéantis, "espionnés" par l'internet commercial et politique, que devenons-nous ?

Camarades, le monde se gangrène, sent mauvais. Ça pue sur la planète ! Il est

temps de se réveiller, ensemble et solidaires...

Pour certains le combat semble long mais ne sommes-nous pas aujourd'hui les sentinelles de la survie d'un monde dit évolué où liberté, égalité, fraternité, partage et dignité devraient essayer de régner ?

La société que l'on nous offre aujourd'hui n'est pas celle pour laquelle ont donné leurs vies nombre de nos aïeux et pour laquelle nombre d'entre nous ont mis au monde de ces nouvelles générations "d'êtres humains" que l'on appelle enfants. Ce monde porte le deuil de l'innocence.

Et, une fois n'est pas coutume, citons Rousseau dans l'Emile :

"Il n'y a point d'assujettissement si parfait que celui qui garde l'apparence de la liberté ; on captive ainsi la volonté même".

Pas un sou pour les collèges !

Dans l'Éducation Nationale, depuis la décentralisation, les départements ont la charge des collèges. À ce titre, ils en assurent la construction(1), la restructuration, les grosses réparations, l'équipement et le fonctionnement. C'est aussi eux qui gèrent les transports scolaires, la restauration collective, le recrutement et la gestion des personnels techniques et d'entretien. Le CG 49 a donc une place primordiale dans le fonctionnement de nos établissements. Et on constate, depuis quelques années déjà, que le CG 49 est bien décidé à faire subir une cure d'austérité aux collèges de notre département.

De plus en plus de contrats d'entretien et de maintenance ne restent même plus sous la responsabilité des Conseils d'Administration, le CG 49 voulant tout gérer, surveiller, renégocier au rabais et ceci au grand dam des usagers et des personnels qui doivent subir les choix économiques de l'autorité départementale sans aucun débat démocratique.

Les grandes victimes de cette gestion purement économique sont, évidemment, les personnels techniques et d'entretien de nos établissements : non-remplacements, pressions diverses de la part de la hiérarchie (représentée par les gestionnaires au sein des établissements), augmentation des tâches... En somme une dégradation constante des conditions de travail. Mais cette austérité se fait ressentir à tous les niveaux : les moyens alloués pour l'élabora-

tion des repas est en baisse constante, obligeant les équipes de restauration à faire toujours plus avec moins, les locaux deviennent de plus en plus étroits, remettant en cause l'accès serein à l'éducation pour toutes et tous(2), etc.

Un exemple édifiant s'exprime dans le sort réservé aux Agents Techniques de Maintenance (ATM). Auparavant, un ATM était affecté dans chaque collège, œuvrant à l'entretien quotidien des locaux. Mais soucieux de réduire les dépenses et de « rationaliser » ce fonctionnement, le CG a décidé, à la hâte fin 2014, de le modifier en profondeur. Désormais les ATM sont placés soit en équipe mobile, soit en temps partagé sur plusieurs établissements. Il en résulte ainsi, une augmentation des dépenses en termes de transport (il a bien fallu acquérir des véhicules pour les équipes mobiles ainsi que du carburant) et un allongement du délai des réparations dans les établissements.

Les collègues n'ont pas eu, non plus, leur mot à dire sur leur poste (équipe ou travail sur plusieurs collèges, sur tel ou tel ensemble d'établissements...) car les vœux émis n'ont quasiment jamais été respectés. Et tout a été rediscuté avec les agents dans des réunions individuelles lors desquelles les collègues se retrouvaient isolés face à des administratifs en cravate... Cette logique économique fait craindre le départ en retraite de nombre de collègues, bien



sûr non remplacés ! Et le bazar des postes partagés, des équipes qui se baladent sur les routes entre les collèges débouche sur le recours de plus en plus fréquent à des équipes de maintenance privées.

À terme, on peut percevoir ce que souhaite faire le CG : privatiser purement et simplement l'entretien des collèges.

SUD Éducation 49

(1) C'est lui, par exemple, qui décide si l'on construit ou non (surtout non) un collège public dans les Mauges.

(2) Il n'est pas rare de trouver dans notre département des collèges dépassant les 700 élèves alors qu'ils ont été au départ construits pour accueillir un maximum de 600 élèves.

La fin des CIO ?

Le financement des Centres d'information et d'Orientation est pour l'instant assuré soit par l'État, soit par les conseils généraux.

Depuis quelques années, le désengagement financier de nombreux conseils généraux a abouti à la fermeture d'un nombre toujours croissant de CIO. L'État, sommé de prendre ses responsabilités a décidé de

donner un petit coup de pouce aux conseils généraux qui hésiteraient encore à se désengager : le Ministère de l'Éducation Nationale a procédé à un état des lieux sur la situation des CIO sur tout le territoire et a envoyé aux rectorats la semaine dernière, la « carte cible » des CIO. Chaque recteur a donc reçu le nombre de CIO que l'État était prêt à financer. Cette carte se traduit par une diminution de 164 CIO sur

les 524 actuels, soit près d'un tiers.

Rien ne retient plus désormais les CG de retirer leurs billes puisque le Ministère lui-même considère que l'objectif à atteindre est un réseau de CIO amputé d'un tiers. Dans l'Académie de Nantes, l'objectif serait de passer de 20 à 15 CIO.

SUD Éducation 49

Haro sur les éducateurs de rue !

Les « éducateurs de rue », sont un peu les « couteaux suisses » du travail social depuis 1973. Leur activité consiste en un travail d'immersion dans les quartiers populaires, pour entrer en relation avec des jeunes et travailler sur leurs difficultés pour faire en sorte, tout bêtement, qu'ils-elles aillent mieux : accompagnement dans la recherche de formations, d'un emploi, d'un stage, soutien à la parentalité, travail avec les établissements scolaires pour éviter le décrochage... C'est aussi faire comprendre les difficultés dans lesquelles se mettent les jeunes qui glissent vers la délinquance. C'est aussi de l'éducation populaire faire sortir du quartier, leur ouvrir des horizons...

Dans un courrier du 1er décembre dernier adressé au président de l'Association pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence (ASEA), Christian Gillet, président UDI du Conseil Général de Maine et Loire, annonçait son souhait de réduire de 50 % (1 million d'euros !) la participation du Département au financement de la prévention spécialisée pour l'année 2015. Il

annonçait également une possible disparition de ce service à l'horizon 2016-2017. Sous couvert « d'un contexte économique tendu et incertain, notamment lié au désengagement financier de l'Etat » c'est bien à une véritable cure d'austérité que l'on assiste dans le secteur social du département. Mais tout le monde n'est pas logé à la

dans les quartiers populaires, terrain d'action de la prévention spécialisée. Elle a également prévu, à partir du 31 décembre 2014, de faire patrouiller des policiers municipaux la nuit, équipés de matraques et de gaz lacrymogènes.

Si Trélazé, Saumur et Angers ont annoncé début janvier qu'elles allaient mettre la main à la poche, il y a toujours un trou béant de 500 000€ pour les éducateurs de rue et l'ASEA. À l'heure actuelle le nombre de licenciements n'est pas encore certain, mais ils toucheront sans doute plusieurs dizaines de personnels de l'ASEA.

Les salarié-e-s de la prévention spécialisée sont parfois les seul-e-s soutiens pour une partie de la population qui se trouve dans une situation sociale et économique très délicate. Avec qui ces jeunes des quartiers populaires pourront-ils et elles désormais discuter et créer des projets, être accompagné-e-s dans des recherches de stages, d'emplois, ou simplement d'informations ? Par des policiers municipaux armés de matraques et de gazeuses ? Par des caméras de surveillance ?

Solidaires 49

**MOINS D'ÉDUCATEURS DE RUE,
PLUS DE CAMÉRAS DE SURVEILLANCE**



même enseigne... Le Conseil Général a annoncé dans le même temps une subvention exceptionnelle de 1,7 millions d'euros à Terra Botanica, véritable fiasco financier. Dans le même temps, la municipalité d'Angers dirigée par Christophe Béchu (l'ancien président du CG 49) a décidé d'investir 1 million d'euros dans des caméras de vidéosurveillance, disposées ne particulier

Conseil génér... heu... départemental ? Mais c'est quoi encore ça ?

Avec la dernière fournée de décentralisation-simplification-réforme les rôles changent, en accord avec les volontés capitalistes bien sûr.

Jusqu'ici, les conseils généraux avaient pour attributions :

-L'action sociale : aide médicale, aide sociale à l'enfance, protection maternelle et infantile, aide aux personnes handicapées adultes, aux personnes âgées, Revenu de Solidarité Active (RSA), Fond d'Aide aux Jeunes (FAJ), Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA).

-Les collèges avec la gestion des agents Techniques Ouvriers et de Services (TOS) qui y travaillent.

-L'aménagement rural : voirie départementale et nationale, transports routiers non urbains de personnes, transports scolaires.

-D'autres « petites missions » : culture, SDIS (les pompiers), environnement, itinéraires des promenades et randonnées, plan d'élimination des déchets...

-Et en option : développement économique et grands équipements.

TOUT CA C'EST FINI!

Tout, sauf le social, passe aux super-régions, dans le but avoué d'organiser le territoire pour les entreprises. Le conseil rebaptisé « départemental » pour l'occasion n'aura plus non plus la clause de compétence générale qui faisait qu'il pouvait agir en dehors de ses attributions.

ET ALORS ?

Vue la casse de la prévention partout en France et celle de la réinsertion en cours, les budgets seront ridicules. Nous en verrons le coût social et financier dans très

peu d'années mais ça fera des sujets de reportage de type « la France a peur »... L'organisation de la répression d'état (police, justice, armée) n'est pas touchée, elle. C'est un choix. Le choix du capitalisme.

Les super-régions sont le niveau pertinent pour s'adapter au mieux au capitalisme selon le MEDEF. Elles seront donc des services d'assistance pour les grandes entreprises (vous croyez qu'ils vont faire déneiger quelles routes en priorité ? Qu'ils vont favoriser des formations à la demande de qui ?...). Dans le même temps, c'est moins d'argent pour les pauvres, et la répression comme réponse à ceux qui dérapent.

C'EST SIMPLEMENT LE RESULTAT DU RAPPORT DE FORCE ACTUEL. CEUX QUI BOUGENT GAGNENT. BOUGEONS !

SUD CT 49

RÉPRESSION À LA POSTE: DU JAMAIS VU!

Au lendemain de la série d'attentats qui a secoué la France, nous avons réalisé combien les valeurs fondamentales comme la liberté d'expression ne se négociaient pas. Nous nous sommes mobilisés pour la défense de ces droits fondamentaux. Certains hauts dirigeants de la Poste ont eux-mêmes défilé dans les cortèges du 11 janvier. Mais ces mêmes dirigeants, une semaine plus tard, ne supportant pas la contestation de leurs projets et les remises en cause, couperont court à cette fameuse liberté d'expression !

Ils n'hésiteront pas (ce qui n'a jamais été fait depuis 1951 !) à licencier un fonctionnaire, Yann Lemerrer, secrétaire départemental de SUD PTT 92 pour des simples faits de grève (conflit de janvier à septembre 2014 dans le département des Hauts de Seine), faits qui auraient mérité tout au plus un rappel aux règles, voire un avertissement. Par ce geste ultime et d'autres moyens répressifs à l'encontre de SUD et d'autres syndicats, elle tente de faire taire à jamais les voix dissonantes et la contestation.

Peut-on accepter cela ? Non et encore non ! Et SUD ne l'acceptera pas.

Nous mobiliserons toutes nos forces, utiliserons toutes les voix juridiques, ferons appel à toutes les solidarités tant que Yann ne sera pas réintégré et ce pour tous les militants, adhérents, personnels salariés ou fonctionnaires, des maisons mères de la Poste et FT Orange ou filiales, injustement victimes de répression et de discrimination.

A travers la révocation de Yann c'est la liberté d'expression et du droit de grève dans toute la fonction publique qui est attaquée !

La force du dialogue social est de savoir

avancer aussi bien dans la contradiction que la négociation, les divergences que les convergences et accepter qu'une partie de son personnel exprime son désaccord sans le réprimer ou le discriminer ! Est-ce en mettant à la porte un de ses fonctionnaires syndicaliste qui participe de la vie de l'entreprise, sur des faits tellement minimes que la Poste donne l'exemple d'une entreprise qui favorise le dialogue social et la liberté d'expression ?

Non et encore non !

Ce ne sont que des méthodes autocratiques qui n'ont que pour but d'imposer une vision, des changements et des restructura-

tions, sans se soucier des paramètres humains, des différentes propositions et richesses que les débats contradictoires peuvent apporter, préférant ainsi réprimer que de négocier !

Dans le cas de la révocation de Yann, on touche à un droit fondamental et nous serons de toutes les actions en faveur de l'arrêt de poursuites disciplinaires concernant le secrétaire adjoint départemental des hauts de seine et tout autre salarié ou fonctionnaire injustement réprimé ou discriminé.

SUD PTT 49



**RÉINTÉGREZ
YANN !**
SYNDICALISTE RÉVOQUÉ
PAR LA POSTE
**SIGNEZ LA PÉTITION
EN LIGNE !**

REINTEGRATIONYANN.SUDPTT.ORG

UN GRAND MERCI À LUDO À POUR SES DESSINS!

VOUS POUVEZ RETROUVER UNE GRANDE PARTIE DE SON TRAVAIL SUR LUDODESSINS.CANALBLOG.COM

Le syndicat est un outil pour se défendre !

Contactez les syndicats de l'Union Syndicale Solidaires de votre secteur !

Union
syndicale
Solidaires 49

14 place IMBACH - 49100 ANGERS

solidaires.49@wanadoo.fr

www.solidaires49.org

02-41-43-19-07